



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 114283

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la nécessité de protéger notre environnement, cette protection devant être effectuée quotidiennement non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de favoriser le recyclage des cartouches d'encre des imprimantes au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question concernant le recyclage des cartouches d'encre des photocopieurs au sein de son ministère. Avec le nouveau code des marchés publics, la prise en compte de critères d'éco-responsabilités se trouve facilitée. Sans attendre cette possibilité, le ministère de l'écologie et du développement durable (MEDD) et ses services ont privilégié, au travers des spécifications techniques de leurs achats, des solutions réduisant les déchets en matière de cartouches d'encre. Le ministère a également généralisé l'emploi du papier recyclé pour ses impressions depuis de nombreuses années, il s'emploie à favoriser des meilleures pratiques professionnelles en matière de gestion des déchets, de consommation d'eau, et d'emploi des encres avec solvants végétaux. Il incite ses prestataires d'impression à s'engager dans des démarches globales de qualité de type ISO 14001. Plus spécialement, en ce qui concerne les cartouches d'encre des imprimantes et télécopieurs, un stockage temporaire est assuré jusqu'à atteindre des volumes intéressant les sociétés de collecte en vue du recyclage. Cette pratique n'a pu être généralisée aux services n'ayant que des effectifs réduits.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114283

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13459

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4502